

Résumé

L'objectif du groupe d'étude sur la finance verte du G20 (GFSG¹) est d' « identifier les obstacles institutionnels et de marché à la finance verte, et sur la base des expériences nationales, d'élaborer des options pour renforcer la capacité du système financier à mobiliser les capitaux privés en faveur de l'investissement vert. » Afin de soutenir l'objectif du G20 de créer une croissance forte, durable et équilibrée, les chefs d'Etat du G20 ont reconnu, au sommet de Hangzhou de 2016, le besoin d'accroître les financements verts et identifié sept options pour atteindre ce but, à mettre en œuvre sur une base volontaire par les pays à la lumière du contexte national.

En 2017, le GFSG s'est concentré sur deux thèmes : premièrement l'application de l'analyse du risque environnemental (ERA²) au sein de l'industrie financière, deuxièmement l'utilisation de données environnementales publiques (PAED³) pour l'analyse du risque financier et aider la prise de décision. De plus, le GFSG a fait l'inventaire des avancées au sein du G20 et dans le monde relatives aux sept options exposées dans le rapport de synthèse 2016 du groupe d'étude sur la finance verte du G20.

L'ERA est un thème important et transversal qui sous-tend l'objectif du GFSG. L'identification, la fixation du prix et la gestion des risques matériels sont des caractéristiques clés d'un système financier efficient et résilient. Les retours du secteur privé reçus par le GFSG au sujet des risques environnementaux suggèrent que de nombreuses institutions financières rencontrent des difficultés pour identifier, quantifier et appliquer les outils analytiques d'évaluation de l'impact financier de ces risques. Il peut exister des différences considérables dans la capacité des institutions financières à appliquer l'ERA, notamment selon les pays et les types d'institutions telles que les banques, les compagnies d'assurance et autres investisseurs institutionnels. Ainsi, l'application de l'ERA peut avoir des implications limitées pour les institutions financières elles-mêmes, leurs clients et le système financier dans son ensemble. Plusieurs études de cas suggèrent que si les entreprises financières n'intègrent pas effectivement les facteurs environnementaux matériels, elles peuvent apprécier de manière erronée les risques financiers à court et long terme liés à l'environnement.

Les institutions financières pourraient combiner deux éléments pour évaluer les risques environnementaux : 1) comprendre et identifier les sources environnementales de risques financiers ; et 2) traduire ces facteurs en information quantitative et qualitative pour comprendre l'ampleur potentielle du risque financier pesant sur les investissements et pour aider les décisions d'investissement. La pertinence des outils d'analyse du risque et des données recueillies peuvent dépendre, entre autres, premièrement des types de risque (par exemple, risque de marché, de crédit, pour l'activité), deuxièmement des facteurs de risque auxquels les institutions financières sont exposées (comme les risques physiques ou de transition), troisièmement de la taille de l'exposition directe et indirecte aux risques environnementaux spécifiques, et quatrièmement de facteurs propres aux pays et aux secteurs.

Sur la base d'une revue des pratiques actuelles, il existe clairement des marges d'amélioration en termes de dialogue, de sensibilisation et de partage des connaissances sur l'ERA. Un inventaire des pratiques des institutions et autorités financières a mis au jour un ensemble varié d'outils, méthodologies et études de cas liés à l'ERA qui peuvent aider les décideurs financiers à comprendre et intégrer le risque environnemental dans la gestion des risques et la prise de décision relative à l'allocation des actifs. Des études de cas suggèrent que l'utilisation de ces outils peut conduire à de meilleures pratiques en termes d'octroi de crédit et

d'investissement, à une réduction des risques de portefeuille et au niveau de l'entreprise, à davantage d'innovation en termes de produits ainsi qu'à une réallocation des capitaux et une plus grande implication des parties prenantes.

L'utilisation effective de l'ERA se heurte à plusieurs difficultés. Les recherches des experts partenaires du GFSG et des consultations avec le secteur privé suggèrent que les barrières à une adoption plus large des pratiques liées à l'ERA peuvent inclure : un manque de signaux politiques clairs et cohérents, des méthodologies et données pertinentes limitées, des capacités limitées au sein des institutions financières, les horizons temporels, les termes des investissements et les incitations à la performance.

Les options pour encourager l'adoption volontaire de l'ERA sont les suivantes: veiller à la cohérence des signaux politiques ; accroître la sensibilisation à l'importance de l'ERA pour les institutions financières qui sont exposées de manière significative au risque environnemental ; encourager une meilleure qualité et une utilisation plus effective des données environnementales ; encourager les institutions publiques à évaluer les risques environnementaux et leurs implications financières selon la situation du pays ; examiner et, si nécessaire, clarifier la responsabilité des institutions financières dans l'intégration des facteurs environnementaux ; et renforcer les capacités en matière d'ERA du secteur financier.

Les PAED sont des sources importantes d'information pour l'ERA et l'analyse financière en général. Les PAED, dans le présent rapport, sont définies comme des données environnementales qui sont fournies et renseignées par des entités non commerciales et qui peuvent être utiles à l'analyse financière. Le manque et l'accès difficile à des données environnementales pertinentes limitent la capacité des entreprises financières et des autres acteurs du marché à analyser et gérer leur exposition au risque environnemental, et freinent la réallocation des ressources vers le financement d'investissement vert.

L'ERA peut être alimentée non seulement par les données environnementales publiées par les entreprises qui évaluent leur « exposition actuelle », mais aussi par l'information environnementale relative à l'ensemble de l'économie, les implications (comme les externalités) des changements environnementaux, les changements futurs possibles du climat et d'autres risques environnementaux, ainsi que des réponses politiques et de marché potentielles aux changements environnementaux. De telles informations, dont une partie est prospective par nature, viennent en grande partie de sources publiques (incluant les gouvernements, les organisations internationales, les instituts scientifiques et les organisations non gouvernementales) et peuvent aider les entreprises financières et non financières à évaluer les probabilités et les impacts des risques physiques et de transition ainsi que les opportunités d'investissement vert. En même temps, il est important de noter que l'analyse prospective implique toujours des incertitudes autour de la précision des projections et de la pertinence pour les pays, et que, de ce fait, la sélection des hypothèses et des scénarios utilisés pour bâtir les projections doit rester aux mains des utilisateurs des données.

Les PAED actuelles examinées par les experts partenaires du GFSG peuvent être regroupées en : (i) tendances physiques passées, (ii) prévisions et scénarios prospectifs, et (iii) coûts de la pollution et bénéfices de la restauration de l'environnement. La nature des données varie, certaines reflétant la situation actuelle alors que d'autres fournissent des informations tournées davantage vers l'avenir. Les PAED recouvrent par exemple : les données environnementales au niveau de chaque actif (établissement) ; le stress hydrique et les autres pressions exercées sur les

écosystèmes ; les probabilités de catastrophes naturelles ; des scénarios de changement climatique, de déplacement de la demande d'énergie, de changements technologiques ou de modes de production et de consommation ; des données sur les ressources solaires et éoliennes ; des bases de données sur les technologies vertes ; les coûts de la pollution de l'air, de l'eau et des sols ; et les bénéfices de la restauration de l'environnement.

Les obstacles restreignant l'utilisation effective des PAED dans l'analyse financière identifiés par les experts partenaires du GFSG comprennent : l'état embryonnaire de l'utilisation de la méthodologie de l'ERA et de l'évaluation des investissements verts ; le manque de scénarios comparables et les incertitudes sur les réponses politiques futures aux défis environnementaux et climatiques ; le format des PAED qui peut être difficile à utiliser par le secteur financier ; des coûts (monétaires et non monétaires) de recherche élevés ; et l'incertitude autour des modèles commerciaux pour la production des PAED. Le GFSG a convenu qu'il serait utile de préparer un catalogue qui décrirait et contiendrait des liens vers les bases de données PAED existantes.

Parmi les options pour améliorer, sur une base volontaire, la disponibilité, l'accessibilité et la pertinence des PAED, on peut citer : la possibilité pour les membres du G20 de travailler avec d'autres partenaires pour partager les méthodologies publiques disponibles portant sur l'ERA et la quantification des coûts et bénéfices environnementaux; l'opportunité pour les gouvernements de soutenir les efforts du secteur privé pour améliorer la qualité et la facilité d'utilisation des PAED ; le soutien par le GFSG du développement futur du catalogue des PAED, préparé à ce jour par l'ONU Environnement et l'OCDE ; la promotion par les autorités nationales du partage des PAED au niveau domestique, en mettant l'accent sur leur utilisation pour l'analyse financière.

Un rapport d'avancement intermédiaire a recensé les progrès réalisés dans la mise en œuvre des sept options mentionnées par le GFSG dans son rapport de 2016 depuis sa réunion de Xiamen en Juin 2016. Des avancées considérables ont eu lieu dans de nombreux pays du G20 dans plusieurs domaines. On peut citer par exemple les feuilles de route nationales pour la finance verte et durable, le renforcement des capacités et le partage des connaissances par les institutions financières, et le développement de marchés locaux d'obligations vertes et des investissements transfrontaliers dans les obligations vertes. La coopération internationale dans la finance verte a été manifeste au sein du G20 et entre les pays du G20, grâce à des plateformes intergouvernementales et à diverses initiatives public-privé.

En plus des exemples cités plus haut, plusieurs domaines d'investigation émergent et requièrent des recherches complémentaires. On peut mentionner entre autres : un cadre pour l'intégration des opportunités d'investissement vert ; des approches nationales de la finance verte plus intégrées ; le développement de marchés d'obligations vertes en monnaie locale dans les économies de marché émergentes ; le rôle du financement public et des banques de développement dans le soutien des investissements verts ; et l'application de la technologie financière (fintech) dans la finance verte.

¹ Green Finance Study Group.

² Environmental Risk Analysis.

³ Publicly Available Environmental Data.